



**HANDIGYNÉCO**  
ÎLE-DE-FRANCE



## La Démarche Handigynéco, c'est quoi ?

Issue de plusieurs années d'études et d'expérimentations, la Démarche Handigynéco vise à améliorer le **suivi gynécologique des femmes en situation de handicap**, à promouvoir le **respect de la vie affective et sexuelle** (VAS) et à **prévenir les violences faites aux femmes** (VFF). Elle a commencé en 2022 et se poursuivra jusqu'en 2026.

**66 %**

C'est la proportion de femmes accueillies en ESMS qui n'ont pas de suivi gynécologique régulier.

- 85% des femmes hébergées n'ont jamais eu de mammographie
- 26% n'ont jamais eu de frottis.

Voir [bit.ly/3KLgJWO](https://bit.ly/3KLgJWO)

## Quels sont les objectifs ?

- Prévention et dépistage des pathologies gynécologiques
- Prévention en santé gynécologique, génésique et sexuelle
- Conseil et orientations sur la contraception, la parentalité
- Dépistage des violences et accompagnement
- Sensibilisation sur les thématiques VAS/VFF

## Pour qui ?

La Démarche Handigynéco est déployée dans l'ensemble des établissements médico-sociaux (ESMS) médicalisés franciliens (FAM, MAS...) à destination des **adultes handicapés et des professionnels qui les accompagnent**.

**25 %**

La proportion des femmes vues en consultations qui ont déclaré au moins un cas de violence. Un accompagnement a été engagé pour 21 d'entre elles.

## Comment ?

Des **sages-femmes libérales** sont **formées** aux spécificités des handicaps dans le cadre de cette démarche. Elles interviennent au sein des établissements pour assurer des **consultations gynécologiques** de dépistage et de prévention pour les femmes qui ne bénéficient pas de suivi gynécologique régulier.

Elles animent des **ateliers collectifs** de sensibilisation à la Vie Affective et Sexuelle et à la prévention des Violences Faites aux Femmes au profit des femmes et des hommes handicapés et des professionnels des établissements.

## Par qui ?

- Engagement des sages-femmes libérales franciliennes
- Financement de l'ARS Ile-de-France
- Soutien de nombreux partenaires
- Portage par VYV3 Ile-de-France, union mutualiste

**8,5%**

des femmes suivies pendant l'expérimentation présentent des pathologies qui étaient méconnues.

**La formation vise à permettre aux sages-femmes d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles** (connaissances théoriques, savoirs-être et savoirs-faire) afin d'intervenir **auprès de femmes en situation de handicap** pour leur suivi gynécologique de prévention et de dépistage, tout au long de leur vie.

**Elle se déroule sur 3 jours** et elle est animée par un binôme psychologue/sage-femme.

- **Le premier jour permet de découvrir le contexte** et les résultats des précédentes expérimentations ayant abouties au déploiement de la démarche. Les différents types de handicap seront présentés par des spécialistes de chaque domaine et par les témoignages de personnes concernées.

- **Le second jour est une mise en pratique** grâce à la démarche du counseling avec des mises en situation de consultation et d'animation de groupe.

- **Le dernier jour est destiné au travail en réseau** avec les différentes ressources sur le territoire. En fin de formation, les sages-femmes auront accès à une plateforme recensant les différents outils et ressources mise à jour à chaque nouvelle session.

**Cette formation permet non seulement de conforter les connaissances** mais plus largement de modifier les pratiques professionnelles au bénéfice de toutes les personnes.

**Contacts :** benjamin.vouhe@idf.vyv3.fr  
frederique.perrotte@idf.vyv3.fr



## VOUS ÊTES SAGE-FEMME ET VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA DÉMARCHE HANDIGYNÉCO ?

### 1 Je me forme aux spécificités du handicap et au counseling

Formation de 3 jours à Paris, financée par l'ARS Ile-de-France (prérequis : formée après 2010 ou titulaire d'un DU de gynécologie ou équivalent)

### 2 Je suis mise en relation avec 2 à 3 établissements

Conventionnement avec VYV3 Ile-de-France

### 3 Je rencontre les équipes pour préparer les interventions

Accompagnée par l'équipe projet

### 4 Je réalise des consultations gynécologiques annuelles

~ 35 consultations par an

### 5 J'anime des ateliers collectifs de sensibilisation VAS / VFF

~ 12 ateliers de 2 à 3 heures par an

### 6 Je perçois une rémunération spécifique

+52 € par consultation (au-delà du règlement SS) ; 50 €/h pour les ateliers

Prochaine formation

**16-17-18 septembre 2024**

à l'Institut de Puériculture de Paris

**Vous désirez vous engager ?**

[bit.ly/handigynéco-idf](https://bit.ly/handigynéco-idf)

